



Montréal, le 11 janvier 2024

À l'attention des médecins omnipraticiens du territoire montréalais

Objet : Mise à jour des listes d'attente en spécialité au CRDS de Montréal

Bonjour,

À la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), les listes d'attente des 26 spécialistes de l'Accès priorisé aux services spécialisés (APSS) ont été mises à jour au cours de la dernière année (pour les patients en attente depuis plus d'un an). Des communications avaient été transmises à ce sujet le 14 décembre 2022.

Ainsi, les utilisateurs de DMÉ recevront sous peu, directement dans leur dossier électronique, **le statut de fermeture des demandes ayant été fermées à la suite du processus d'épuration**, ainsi que la raison de la fermeture (service reçu, patient qui ne souhaite plus obtenir le service, patient injoignable). Il faut bien entendu que la demande ait été transmise au CRDS via le Dossier médical électronique (DMÉ). Des lettres devront être envoyées par le CRDS aux référents qui ont transmis des demandes par d'autres moyens que le DMÉ.

Les fournisseurs de DMÉ ont développé des fonctionnalités de notification et de présentation de l'information cohérentes avec les processus de travail de leur solution. Un déploiement graduel est prévu dans les semaines à venir. Les fournisseurs informeront directement leur clientèle quant à la date de disponibilité de l'information et assureront le support de la solution.

Nous sommes conscients qu'il pourrait y avoir plusieurs notifications à considérer pour certains médecins. Il s'agit toutefois d'une amélioration significative par rapport à l'envoi de multiples lettres dont l'information aurait dû être saisie dans le dossier du côté de la clinique.

Vous pouvez désormais en tout temps procéder à la réouverture d'une demande fermée dans le contexte de la mise à jour de la liste d'attente, via votre DMÉ. La demande sera réouverte avec la date de sa transmission initiale.

Centre de répartition des demandes de services
montréalais

Téléphone : 514 762-CRDS (2737)

Télécopieur : 514 732-5121

Courriel : crdsmontreal.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Dans la deuxième phase du projet qui est amorcée, d'autres statuts seront disponibles. Ceci vous permettra de suivre l'évolution de chaque demande jusqu'à la réalisation du rendez-vous et permettra aussi de diminuer la gestion des communications effectuées en parallèle.

En terminant, afin que nous profitons collectivement des avantages de la mise en œuvre de la traçabilité des demandes, nous sollicitons votre collaboration afin d'utiliser le DMÉ pour effectuer l'envoi de vos demandes au CRDS. Si vous n'avez pas de DMÉ vous pouvez activer votre compte SAFIR web via le lien suivant en écrivant à l'adresse courriel ci-dessous :

<https://www.safir.ctip.ssss.gouv.qc.ca/>

00_centre_de_services_msss@sss.gouv.qc.ca

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou si vous désirez être accompagné dans ce processus.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de recevoir, nos meilleures salutations.

L'équipe du CRDS de Montréal

**Centre de répartition des demandes de services
montréalais**
Téléphone : 514 762-CRDS (2737)
Télécopieur : 514 732-5121
Courriel : crdsmontreal.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca